



Achat immobilier après une séparation

Par hiboncecile

Bonjour,

Je me suis mariée à l'étranger et ce mariage n'est pas validé en France. Je suis actuellement séparée. Si j'achète un bien immobilier à mon nom, est-ce que mon mari peut réclamer une part sur ce bien immobilier en cas de divorce ?

Merci